

lieutenant marin et commandant les volontaires d'équipage. C'était en 1755.

Dans toutes ses courses maritimes, Aimé Guillin fit preuve d'autant de talent que de bravoure; mais une occasion où son courage et sa présence d'esprit brillèrent le plus, ce fut dans le combat que la frégate-corsaire qu'il montait, la *Marie-Désirée* de Marseille, eut à soutenir contre deux vaisseaux de guerre anglais au sud d'Alicante.

Ce combat dura six heures. Blessé dès le commencement de l'action, Aimé Guillin n'en demeura pas moins aux endroits les plus exposés du vaisseau; il était sur le point d'en venir à l'abordage, lorsque le feu, prenant tout-à-coup dans un coin du bâtiment, fait en moins de dix minutes les plus effrayants progrès. Soixante fusils placés sous voile d'artimon, se déchargent d'eux-mêmes; tout auprès est un caisson rempli de cartouches où le feu commence à s'attacher. Le danger est imminent; l'équipage est frappé de terreur; tout va périr: l'intrépide Guillin s'élançe, il saisit le caisson enflammé, et il se précipite dans la mer avec lui. Bientôt il reparait, il remonte à bord, l'équipage consterné se rassure, l'incendie est étouffé, le combat, qui n'a pas cessé, redouble de fureur; mais l'ennemi se hâte de gagner le large.

En l'année 1758, Aimé Guillin quitta le marquis de Roux, et il vint faire ses offres de service à la compagnie française des Indes, la seule qui restait des douze compagnies de commerce maritime établies en France depuis 1664 (1). Aimé Guillin n'eut pas de peine à obtenir de la compagnie des Indes le commandement de deux vaisseaux, le *Saint-Luc* et

(1) Voici les noms de ces compagnies, avec la date de leur établissement. La compagnie des *Indes Occidentales*, 1664; la compagnie du *Nord* et celle du *Levant*, 1669; la compagnie du *Sénégal* 1673; la compagnie des *Indes Orientales*, 1674; la compagnie d'*Acadie*, 1683; la compagnie de *Guinée*, 1686; la compagnie de la *Chine* et la compagnie de *Saint-Domingue*, 1698; la compagnie de l'*Assiette*, 1702; la compagnie de *Hudson*, 1710; enfin la compagnie des *Indes*, 1712. Cette compagnie reçut du roi, en propriété